



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 20 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 32

Date de la convocation à la réunion : vendredi 14 juin 2019

Secrétaire de séance : Madame Apolline MIGNOT

L'An deux mil dix-neuf, le 20 juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Ghislaine HOUEL, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE (arrivé à 19h12), Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ (arrivée à 19h24), Monsieur Eric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Anne VÉRISSIMO, Madame Apolline MIGNOT, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS.

Excusés ou Absents : (6) Madame Florence LUZEUX (pouvoir donné à Mme Emmanuelle VANDOORNE), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à M. Jimmy COUPÉ), Madame Virginie ROSEZ (pouvoir donné à Mme Sandrine PROUVOST), Monsieur Samuel DEVOYE (pouvoir donné à M. Philippe SIX), Monsieur Régis VALOUR, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ (pouvoir donné à M. Jean-Denis VOSSAERS).

8 - DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE MALRAUX ET DE LA FERME DU VERT BOIS.

Vu en commission n°1 le mardi 11 juin 2019.

Rapport de M. Alain RIME, premier adjoint au Maire chargé du budget, des finances, du contrôle de gestion, de la coopération territoriale et de la démocratie participative.

- La commune de Neuville-en-Ferrain, soucieuse de la préservation de ses équipements et désireuse d'adapter ceux-ci aux nouveaux besoins des usagers, souhaite désormais pouvoir engager les ambitieux projets de rénovation de deux fleurons de son patrimoine communal à savoir la salle de spectacles André Malraux située au cœur du centre-ville 1 rue Lecroart et la ferme d'animations éducatives du Vert Bois, localisée dans un secteur plus rural de la commune au 84 rue du Chemin Vert.
- Compte tenu du caractère structurant de ces deux sites et de l'importance des travaux envisagés tant s'agissant de la rénovation des structures que des aménagements et équipements intérieurs, la commune est consciente de la nécessité de mobiliser des financements et partenariats extérieurs conséquents pour parvenir à ses fins.
- Les premières estimations financières évaluent en effet le coût des travaux et réaménagements projetés à 2 000 000 euros pour la salle de spectacle Malraux et à 5 000 000 d'euros pour la ferme du Vert Bois.

- Considérant l'importance des enjeux financiers et patrimoniaux pour la commune, cette dernière a souhaité s'assurer de l'élaboration de programmes de travaux pleinement adaptés aux besoins et aux nouveaux usages qui pourront se développer, en ayant préalablement recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage permettant d'affiner les programmes fonctionnels correspondants et de préciser les premières estimations financières.
- Dans l'attente de la définition précise de la programmation architecturale et technique qui a d'ores et déjà fait l'objet d'une prise en compte budgétaire au titre de l'exercice 2019, la commune entend engager des démarches de prospection visant à identifier les possibles financeurs de ces opérations d'envergure.

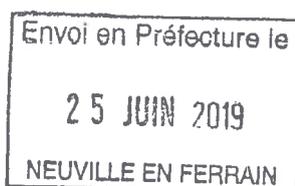
En conséquence, il vous est demandé :

- de confirmer la décision de lancement de ces projets,
- d'autoriser Mme le Maire à solliciter, en vue de faciliter le financement de ces opérations, des contributions financières auprès des services de l'Etat, des collectivités territoriales (Métropole européenne de Lille, Département du Nord, Région des Hauts de France) ainsi qu'auprès de tout autre intervenant public ou privé intéressé et susceptible de soutenir la réalisation de tels travaux.
- d'autoriser Madame le Maire à recourir aux procédures nécessaires au dépôt des dossiers de demandes de subventions et à signer tous documents et conventions relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

➤ **Ouï l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET


Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne
de Lille

